

PÔLE AGROALIMENTAIRE LOIRE

20, rue Balay
42000 SAINT-ETIENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Pôle Agroalimentaire Loire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 « autres éléments significatifs » de l'annexe relative au rapprochement entre le Pôle Agroalimentaire et le CPIA.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Etienne, le 16 mai 2014

Le Commissaire aux comptes



EXCO LOIRE
Brigitte DUBOIS
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Bilan Association

EXCO LOIRE

POLE AGROALIMENTAIRE LOIRE RHONE ALPES ASSOC.
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2013 (12 mois)				31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial	10 909	918	9 991	6,04	909	0,71
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours					-631	-0,48
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 602	2 087	515	0,31	44	0,03
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	13 511	3 005	10 506	6,35	321	0,25
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	28 289		28 289	17,10	25	0,02
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	200		200	0,12	831	0,64
. Personnel	6		6	0,00		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	515		515	0,31		
. Autres	9 240		9 240	5,59	13 020	10,10
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie					40 000	31,03
Disponibilités	116 645		116 645	70,52	73 867	57,29
Charges constatées d'avance					861	0,67
TOTAL (II)	154 896		154 896	93,65	128 604	99,76
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	168 406	3 005	165 402	100,00	128 926	100,00

POLE AGROALIMENTAIRE LOIRE RHONE ALPES ASSOC.
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

EXCO LOIRE
 Z.I. Molina la Chazotte Sud
 08, rue de l'Avenir - BP 178
 42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Tel. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2013		31/12/2012	
	(12 mois)		(12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000	9,07	15 000	11,63
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	52 905	31,99	57 499	44,60
Résultat de l'exercice	10 590	6,40	-4 593	-3,65
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	78 495	47,46	67 905	52,67
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres	20 417	12,34	20 200	15,67
Instruments de trésorerie	32 990	19,95	20 140	15,62
Produits constatés d'avance	33 500	20,26	20 680	16,04
TOTAL (IV)	86 906	52,54	61 020	47,33
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	165 402	100,00	128 926	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Annexes

POLE AGROALIMENTAIRE LOIRE RHONE ALPES ASSOC.
ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.6

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 165 401,57 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 589,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/05/2014 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Subventions et conventions de financement : les subventions sont comptabilisées en produit après que la convention de financement ait été signée. Lorsque la subvention n'a pas pu être utilisée entièrement au cours d'un exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en diminution des comptes de produits et au passif sous le compte « Produits constatés d'avance ».

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

POLE AGROALIMENTAIRE LOIRE RHONE ALPES ASSOC.
ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros

EXCO LOIRE

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
Tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64.36

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Le POLE AGROALIMENTAIRE et le CPIA ont fait l'objet d'un rapprochement sur l'exercice 2013.

EXCO LOIRE

POLE AGROALIMENTAIRE LOIRE RHONE ALPES ASSOC.
ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros

Z.I. Molina la Chazotte Sud
08, rue de l'Avenir - BP 178
2004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
T 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 13 511 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	909	10 000		10 909
Immobilisations corporelles	1 902	700		2 602
Immobilisations financières				
TOTAL	2 811	10 700		13 511

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 005 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	631	287		918
Immobilisations corporelles	1 858	229		2 087
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 489	516		3 005

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	10 909	918	9 991	non amorti / L. 1 an
Materiel de bureau et informatique	2 602	2 087	515	L. 3 ans
TOTAL	13 511	3 005	10 506	

3.2 - Etat des créances = 38 250 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	38 250	38 250	
TOTAL	38 250	38 250	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 30 700 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	25 200
Autres créances	5 500
Disponibilités	
TOTAL	30 700

EXCO LOIRE**POLE AGROALIMENTAIRE LOIRE RHONE ALPES ASSOC.
ANNEXE**

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros

Z.I. Molina la Chazotte Sud
108, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
☎ 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Etat des dettes = 86 906 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	20 417	20 417		
Dettes fiscales & sociales	32 990	32 990		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	33 500	33 500		
TOTAL	86 906	86 906		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 14 451 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 989
Dettes fiscales & sociales	8 462
Autres dettes	
TOTAL	14 451

4.3 - Produits constatés d'avance = 33 500 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Détail des produits constatés d'avance : 33 400 euros
 Subvention Métropole, projet APPLIA : 6 000 euros
 Subvention Etat, DIRECCTE -CONTRAT GENERATION : 22 400 euros
 Subvention CCI Saint Etienne - CONVENTION APPLIA : 3 000 euros
 Subvention CCI Saint Etienne - Flux logistiques : 2 000 euros.

POLE AGROALIMENTAIRE LOIRE RHONE ALPES ASSOC.
ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros

Z.I. Molina la Chazotte Sud
08, rue de l'Avenir - BP 178
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
tél. 04.77.47.64.35 - Télécopie 04.77.47.64

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 39 250 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	39 250	100,00 %
TOTAL	39 250	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Le montant total des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 738,06 euros décomposé de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 738,06 euros.

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 183 868 euros alors que les charges d'exploitation sont de 175 076 euros.

Parmi les produits d'exploitation, le montant perçu au titre des subventions est égal à 140 677 euros, décomposés de la manière suivante :

Conseil Général de la Loire 65 000 euros

Grand Roanne Agglomération 20 000 euros

Conseil Général de la Loire : 5 740 euros

Saint Etienne Métropole - Projet APPLIA : 2 000 euros.

Entretiens de l'agroalimentaire : 3 000 euros

Participation Comice Feurs : 737 euros

Etat - FNADT, Appel à projets : 35 200 euros

Etat - Subvention Massif Central : 3 000 euros

Subventions CCI Saint Etienne sur divers projets : 6 000 euros.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 8 792 euros.

Le résultat financier est bénéficiaire de 1 798 euros.

Le résultat net est un bénéfice de 10 590 euros.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	0

6.3 - Autres Informations complémentaires

- Le bénévolat réalisé par les administrateurs et les élus peut être estimé de la manière suivante :

Président : 35 jours, soit 245 heures

Autres membres : 89 jours, soit 623 heures

Réunions bureau CA et divers : 33 jours, soit 231 heures.

Ces temps peuvent être valorisés sur la base d'un taux horaire charges sociales comprises de 38 euros, soit la somme de 41 762 euros.

Ce montant ne fait l'objet d'aucune comptabilisation.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 30 700 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	25 200
Clients factures a etablr(4181000000)	25 200
Autres créances :	5 500
Produits a recevoir(4687000000)	5 500
TOTAL	30 700

8.2 - Charges à payer = 14 451 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	5 989
Fournis. factures non parvenues(4080000000)	0
Fourn factures non parvenues(4081000000)	5 989
Dettes fiscales et sociales :	8 462
Dettes provisio. pour congés payés(4282000000)	5 661
Charges sociales sur congés payés(4382000000)	2 378
Etat charges a payer(4486000000)	424
TOTAL	14 451

8.3 - Produits constatés d'avance = 33 500 E

Produits constatés d'avance	Montant
Adhésions payées d'avance(4870010000)	100
Subventions encaissées d'avance(4871000000)	33 400
TOTAL	33 500